

# Grand Poitiers Communauté urbaine



HABITAT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, TRAVAUX

## **Vous remplacez votre chauffage ? Profitez de la prime de 1000€ Poitiers**

La suppression des chaudières au fioul constitue un enjeu majeur des stratégies de Grand Poitiers. Pour vous encourager à convertir votre logement plus vertueux, vous pouvez bénéficier d'une prime allant jusqu'à 1000 €.

Publié le 04 octobre 2024

## **Double bénéfice pour les habitants : être aidé puis économiser**

Grand Poitiers propose aux habitants une aide à la conversion des chaudières fioul pouvant aller jusqu'à 1 000 €.

Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- > inciter les ménages éligibles à convertir leurs chaudières fioul au profit d'un système de chauffage moins émetteur de gaz à effet de serre et plus économe ;
- > soutenir et valoriser le savoir-faire et l'économie des entreprises locales ;
- > être adaptée à une "réalité du terrain" en soutenant la rénovation énergétique par étape ou la rénovation globale et permettant de se cumuler avec les autres aides disponibles au moment du passage à l'acte.

### **Comment bénéficier de ce programme ?**

Pour bénéficier de ce programme, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

- > en amont des travaux, prendre rendez-vous avec un conseiller thermicien qui vous expliquera le dispositif et vous donnera le dossier d'aide à remplir ;
- > fournir la facture finale par type de travaux subventionnés portant une des mentions suivantes : acquittée, réglée ou payée, ainsi que la date de paiement, le tampon et la signature de l'entreprise (la fourniture de copies de factures est autorisée) ;
- > fournir sur demande de la collectivité les 2 années de facturation énergétique suivant les travaux pour mesurer l'efficacité du dispositif.

Tout logement de Grand Poitiers ne peut prétendre qu'une fois à ce dispositif par type de travaux éligibles.

<https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/prime-grand-poitiers-energie-jusqua-1-000-euros-pour-alleger-sa-facture-denergie-45204?>